



# **LA FILIÈRE AERONAUTIQUE EN REGION CENTRE (2005 – 2007)**

**Une étude de la Banque de France**

**Succursale d'Orléans**



# SOMMAIRE

---

|  |           |
|--|-----------|
| <b>PRESENTATION ET METHODOLOGIE .....</b>                      | <b>3</b>  |
| PRESENTATION .....   | 3         |
| AVERTISSEMENT METHODOLOGIQUE .....                             | 3         |
| <b>INTRODUCTION .....</b>                                      | <b>5</b>  |
| REPRESENTATIVITE .....   | 7         |
| LA STRUCTURE DE L'ECHANTILLON ACSEL .....                      | 8         |
| <b>1. LES INDICATEURS D'EFFICACITE .....</b>                   | <b>9</b>  |
| 1.1. MARGE COMMERCIALE ET VALEUR AJOUTEE .....                 | 9         |
| 1.2. LA CAPACITE BENEFICIAIRE .....                            | 16        |
| 1.3. LE RESULTAT .....   | 18        |
| <b>2. LES INDICATEURS DE DYNAMISME .....</b>                   | <b>21</b> |
| 2.1. TAUX D'EXPORTATION .....                                  | 21        |
| 2.2. TAUX D'INVESTISSEMENT .....                               | 23        |
| <b>3. LES INDICATEURS DE DEPENDANCE .....</b>                  | <b>24</b> |
| 3.1. TAUX D'ENDETTEMENT BANCAIRE .....                         |           |
| 3.2. LA STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT BANCAIRE .....              | 27        |
| 3.3. LES FONDS PROPRES .....                                   | 30        |
| <b>4. LES INDICATEURS DE VULNERABILITE .....</b>               | <b>32</b> |
| 4.1. APPRECIATION DE LA VULNERABILITE DES ENTREPRISES .....    | 32        |
| 4.2. LE RISQUE DE DEFAILLANCE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL ..... | 38        |
| <b>SYNTHESE .....</b>  | <b>40</b> |
| <b>ANNEXES .....</b>   | <b>41</b> |
| ANNEXE 1 : LA BASE DE DONNEES FIBEN .....                      | 41        |
| ANNEXE 2 : LA COTATION BANQUE DE FRANCE .....                  | 42        |
| ANNEXE 3 : METHODE DE CALCUL DES INDICATEURS .....             | 44        |

# Présentation et Méthodologie

## Présentation

Intégrée au Système Européen de Banque Centrale, la Banque de France participe à l'élaboration de la politique monétaire de la zone et assure sa mise en œuvre dans notre pays. Elle assume par ailleurs, au plan national, de nombreuses fonctions dont certaines lui ont été confiées par le législateur, comme c'est le cas pour la gestion des secrétariats des commissions de surendettement des ménages.

L'exercice des différents métiers de la Banque confère aux responsables de succursale une expertise poussée en matière économique et financière, assise sur les nombreux contacts entretenus avec les responsables administratifs, économiques, bancaires et financiers d'une zone territoriale donnée (région, département, commune, ...) et confortée par la neutralité et l'indépendance reconnues de la Banque. Nourrie d'une connaissance fine de l'économie locale, cette expertise concourt aux missions monétaires de l'Institut d'Émission et s'inscrit dans son objectif global de stabilité économique et financière.

Dans le cadre du Contrat de service public signé avec l'État, ses expertises combinées sont mises à la disposition des collectivités territoriales à travers la prestation ACSEL, véritable diagnostic de place à destination des décideurs et responsables territoriaux.

## Avertissement méthodologique

Les données de référence du fascicule structurel ACSEL sont extraites de trois fichiers gérés par la Banque de France :

- du fichier bancaire des entreprises (données descriptives, comptables et financières sur les entreprises) – cf. annexe 1 : La Base de données FIBEN.
- du fichier des implantations bancaires (données relatives au maillage bancaire);
- du fichier surendettement des ménages (informations sur la vulnérabilité financière des ménages);

Les données relatives à la population totale et à la représentativité en termes d'emploi salarié proviennent de l'INSEE et de l'UNEDIC.

Le volet «entreprises » du référentiel ACSEL est exclusivement constitué de SA (sociétés anonymes), de SARL (sociétés à responsabilité limitée), de SNC (sociétés en nom collectif), de SAS (sociétés anonymes simplifiées) et de sociétés coopératives soumises à l'impôt sur les sociétés. Les entreprises ainsi sélectionnées doivent présenter un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 750 000 Euros et leurs sièges sociaux être situés dans la zone géographique sous étude (bassin d'emploi, département ou région).

L'échantillon retenu ne prend pas en compte les établissements dont le siège social est domicilié en dehors du champ géographique couvert par l'étude (sauf exception). D'une manière plus générale, tout retraitement de l'échantillon est soumis à l'approbation préalable du client et le détail lui en est présenté en préambule à l'étude.

Les données économiques et financières utilisées pour l'élaboration des indicateurs sont globalisées par zone géographique, secteur d'activité, ou échantillon d'entreprises fourni. L'étude porte sur une période de trois années consécutives.

Les différents indicateurs sont élaborés à partir de ratios moyens; cette approche peut, dans certains cas, présenter des biais statistiques en raison de la présence d'entreprises de tailles très importantes. Dans ce cas, le client est avisé préalablement de cette situation et peut demander l'exclusion de la (ou des) entreprises concernées de l'échantillon étudié. L'analyse ACSEL est une analyse territoriale, l'échantillon retenu peut donc évoluer pour permettre la prise en compte des créations/disparitions d'entreprises qui peuvent affecter le territoire durant la période étudiée.

La Banque de France s'assure que la composition et la représentativité des échantillons d'entreprises ainsi retenus est suffisante pour effectuer une analyse pertinente de leur contenu mais elle n'interfère pas dans le choix du client en matière de champ géographique couvert et/ou de définition de(s) filière(s). Ce choix résulte du seul client en fonction de la problématique propre qu'il souhaite analyser et ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de la Banque de France.

# Introduction

## Rappel du contexte environnemental

En comparaison avec la poursuite d'une haute conjoncture dont ont bénéficié les entreprises françaises de la filière aéronautique et spatiale (cf. hausse du chiffre d'affaire non consolidé de 6,9% selon le GIFAS), les entreprises de ce secteur en région Centre ont enregistré une progression importante de leur chiffre d'affaires en 2007 (+ 12,1% en valeur, soit une progression encore plus importante en volume compte tenu de l'évolution du cours du dollar), performance à comparer au dynamisme global des PME industrielles (+ 6,8%) dans un contexte de croissance encore satisfaisante sur le dernier exercice.

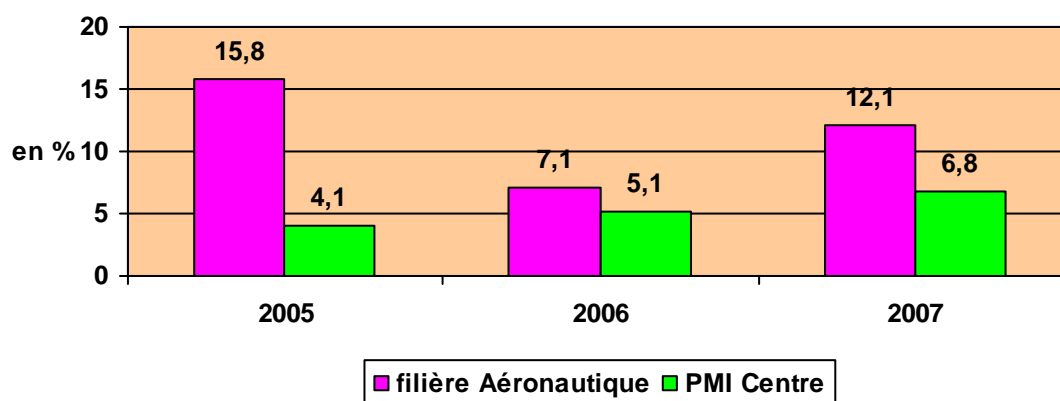
La filière a en effet bénéficié de la bonne tenue des principaux débouchés :

- l'activité civile progresse en 2007 de 12,3% après environ 13% en 2006,
- le dynamisme de l'exportation s'est confirmé (+7%), les commandes export représentant désormais 77% de l'ensemble de la filière, soit un record absolu.

Seul le marché militaire apparaît en croissance plus modérée depuis 2 ans (-0,5% en 2006 et + 4,5 en 2007).

Sur la base d'une progression significative de l'activité au cours des dernières années, l'objectif de cette étude sera donc notamment d'évaluer la manière dont les PMI de la filière ont su gérer le haut de cycle et en tirer le meilleur parti.

**Evolution du chiffre d'affaires (en %)**



Dans ce contexte, après une année 2007 particulièrement riche de « premières » et de records:

- Entrée en service de l'A380 et du Falcon 7X,
- Sortie d'usine du premier A400M,
- Lancements de nouveaux modèles (A350 XWB, Falcon SMS, Falcon 2000LX),

L'exercice 2008 a été perturbé par d'importants facteurs exogènes:

- Baisse du cours du dollar (point bas moyen à 1,57 en juin), puis remontée aussi rapide (taux moyen de 1,27 en octobre), avec globalement un impact négatif sur les prises de commandes et les conditions de livraison/facturation ;
- Hausse des cours des matières premières, pétrole en tête, avant une baisse tout aussi significative ...
- Crise financière puis économique, engendrant une baisse du trafic aérien (-1,3% en octobre, dont notamment -6,1% pour le fret).

In fine, le niveau des commandes, au plan national, est resté favorablement orienté malgré quelques reports et annulations.

## Représentativité

### La représentativité

Effectifs salariés

| Région Centre     | ACSEL<br>au 31/12/2007 | UNEDIC<br>au 31/12/2005 | Représentativité<br>en % |
|-------------------|------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Industrie         | 93 335                 | 162 976                 | 57,3                     |
| Construction      | 31 355                 | 58 240                  | 53,8                     |
| Commerce          | 59 643                 | 107 830                 | 55,3                     |
| Services          | 63 013                 | 245 640                 | 25,7                     |
| Ensemble Secteurs | 247 346                | 574 686                 | 43,0                     |

Source : Banque de France - Direction du réseau - ACSEL  
Fournisseur : UNEDIC

Date de mise à jour : 31/10/2008

L'échantillon retenu repose sur un panel de 117 entreprises appartenant à la filière aéronautique identifiée par les services de Centréco et de la DRIRE Centre, et dont le siège social est situé en région Centre ou y ayant un établissement significatif. Ces entreprises représentent un chiffre d'affaire cumulé de 2,06 milliards d'euros et de 14300 salariés en 2007.

La filière est principalement constituée de sous-traitants de petite taille, très largement représentatifs du positionnement de la filière en région Centre :

- les ensembliers et avionneurs sont peu nombreux,
- les sous-traitants ont des activités soit très majoritairement orientées vers les constructeurs aéronautiques, soit plus diversifiées, avec une dominante automobile et à un degré moindre équipements domestiques.

Le rapport présente une analyse financière, réalisée sur la base des exercices 2005, 2006 et 2007, et dont les principaux points de diagnostic sont comparés à l'ensemble des petites et moyennes entreprises industrielles de la région Centre, dont les effectifs sont inférieurs à 500.

Cet ensemble de référence représente 1494 PMI, qui employaient en 2007 près de 68 500 salariés.

Au total, les entreprises composant la filière aéronautique ont une taille moyenne de 71 salariés (baisse de 28% par rapport à la précédente étude), en comparaison d'une taille de 47 salariés pour le panel des PMI industrielles de la région (quasiment inchangé par rapport à l'étude de l'an dernier).

## La structure de l'échantillon ACSEL

Pour une meilleure connaissance du tissu économique, l'utilisation de critères de classement par taille des entreprises est nécessaire. Les critères les plus fréquemment utilisés et développés ci-après, s'appuient sur plusieurs notions toutes complémentaires : le nombre d'entreprises, les chiffres d'affaires, les effectifs, pour chaque secteur d'activité.

### En nombre d'entreprises

|                      | <i>pourcentage</i> |              |          |          |                   |
|----------------------|--------------------|--------------|----------|----------|-------------------|
|                      | Industrie          | Construction | Commerce | Services | Ensemble Secteurs |
| 1 à 49 salariés      | 75,62              | 92,63        | 91,95    | 82,71    | 86,14             |
| 50 à 199 salariés    | 18,99              | 6,31         | 6,86     | 14,10    | 11,25             |
| 200 à 499 salariés   | 3,55               | 0,71         | 0,77     | 2,43     | 1,79              |
| 500 salariés et plus | 1,84               | 0,35         | 0,42     | 0,76     | 0,82              |

Source : Banque de France - Direction du réseau - ACSEL

Date de mise à jour : 31/10/2008

### En chiffres d'affaires

|                      | <i>pourcentage</i> |              |          |          |                   |
|----------------------|--------------------|--------------|----------|----------|-------------------|
|                      | Industrie          | Construction | Commerce | Services | Ensemble Secteurs |
| 1 à 49 salariés      | 20,45              | 58,46        | 47,65    | 43,31    | 37,65             |
| 50 à 199 salariés    | 27,40              | 19,46        | 26,38    | 30,74    | 26,72             |
| 200 à 499 salariés   | 18,66              | 9,33         | 11,53    | 13,39    | 14,30             |
| 500 salariés et plus | 33,49              | 12,75        | 14,44    | 12,56    | 21,33             |

Source : Banque de France - Direction du réseau - ACSEL

Date de mise à jour : 31/10/2008

### En effectifs

|                      | <i>pourcentage</i> |              |          |          |                   |
|----------------------|--------------------|--------------|----------|----------|-------------------|
|                      | Industrie          | Construction | Commerce | Services | Ensemble Secteurs |
| 1 à 49 salariés      | 26,35              | 59,18        | 46,34    | 36,28    | 37,86             |
| 50 à 199 salariés    | 30,27              | 19,98        | 24,66    | 33,35    | 28,40             |
| 200 à 499 salariés   | 16,76              | 8,38         | 9,13     | 14,81    | 13,36             |
| 500 salariés et plus | 26,62              | 12,46        | 19,87    | 15,56    | 20,38             |

Source : Banque de France - Direction du réseau - ACSEL

Date de mise à jour : 31/10/2008

# 1. Les indicateurs d'efficacité

## 1.1. Marge commerciale et valeur ajoutée

### 1.1.1. Taux de marge commerciale

La marge commerciale est calculée par différence entre le montant des ventes de marchandises et leur coût d'achat. Elle n'a de sens que pour les entreprises de négoce et de distribution. Pour ces sociétés, le taux de marge commerciale (rapport de la marge commerciale au chiffre d'affaires) constitue le premier indicateur fondamental de mesure de la rentabilité.

#### Le taux de marge commerciale

Secteur du commerce

|                           | <i>pourcentage</i> |       |       |
|---------------------------|--------------------|-------|-------|
|                           | 2005               | 2006  | 2007  |
| Centre                    | 20,10              | 20,54 | 21,22 |
| France hors Ile-de-France | 19,50              | 19,55 | 19,84 |
| France                    | 20,08              | 20,26 | 20,70 |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

Les PMI de la région Centre enregistrent une hausse régulière de leur taux de marge commerciale, sur la base d'un meilleur positionnement global que l'ensemble des entreprises hexagonales.

Cette performance est à rapprocher de l'impact de secteurs particulièrement prégnants en région (notamment négoce de matériaux et bricolage, VPC, ...).

Dans les entreprises de la filière aéronautique, l'activité commerciale est négligeable ; l'analyse du taux de marge commerciale n'est donc pas établie.

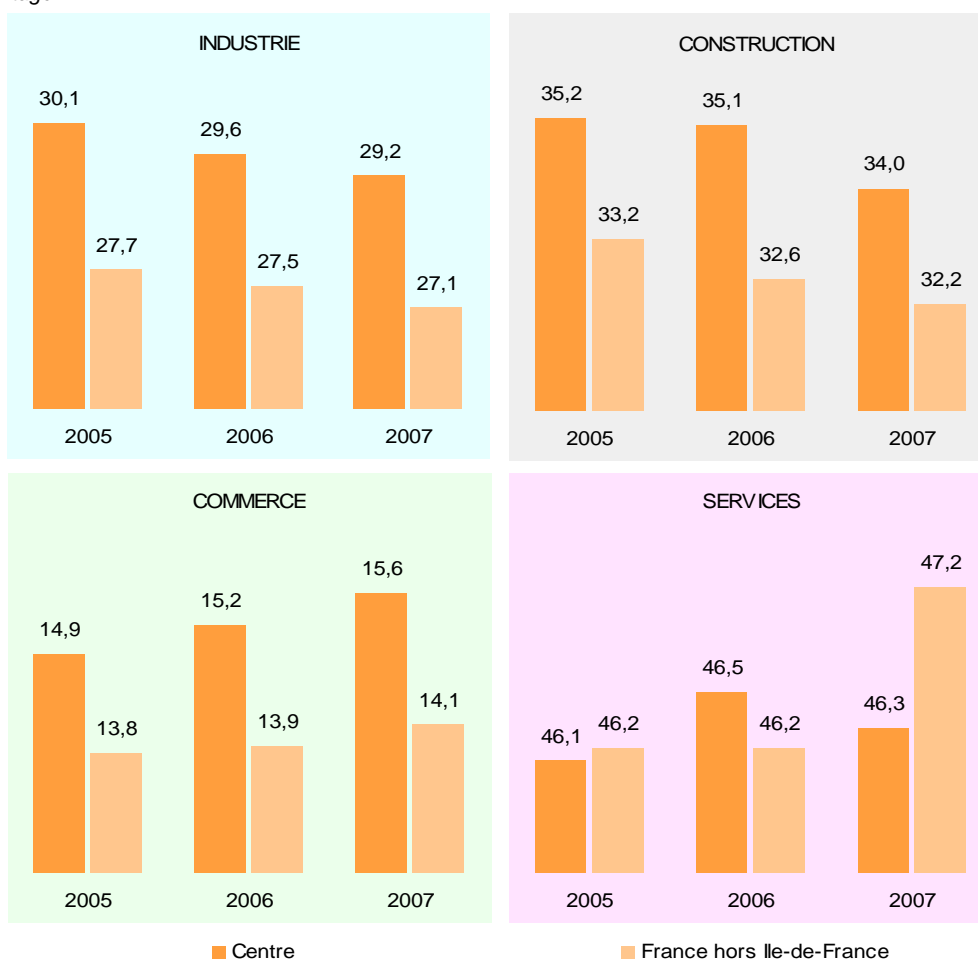
### 1.1.2. Taux de valeur ajoutée

La Valeur Ajoutée sert d'une part à rétribuer les différents intervenants dans la vie des entreprises (salariés, État, associés, prêteurs), et d'autre part à conforter les ressources internes, c'est à dire la richesse créée et retenue par les entreprises pour leur développement (autofinancement).

Le ratio « Valeur Ajoutée / Chiffre d'Affaires » mesure la richesse créée ou apportée par les entreprises à l'issue de leurs processus de production et de distribution.

#### Valeur Ajoutée

pourcentage



Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

## La Filière - Valeur Ajoutée

| Secteur(s) d'Activité(s) | pourcentage                 |       |       |                           |       |       |
|--------------------------|-----------------------------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|
|                          | Filière Aéronautique Centre |       |       | PMI < 500 salariés Centre |       |       |
|                          | 2005                        | 2006  | 2007  | 2005                      | 2006  | 2007  |
|                          | 38,40                       | 35,69 | 40,60 | 30,19                     | 29,68 | 29,87 |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

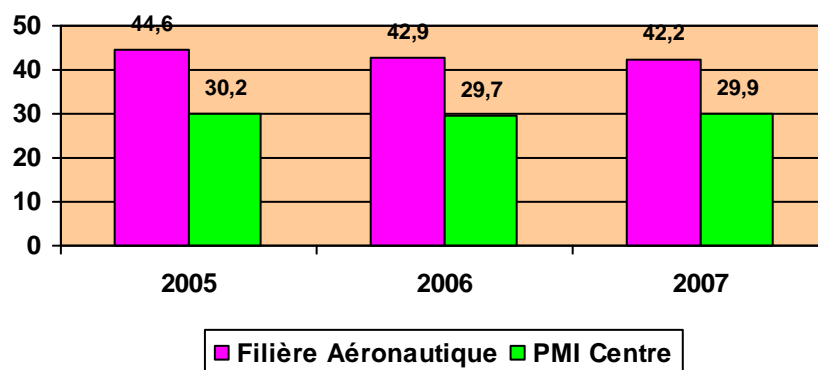
Sur la base d'un taux d'intégration élevé en regard de la moyenne de l'industrie régionale, les entreprises de la filière aéronautique présentent un taux de valeur ajoutée conséquent, qui atteint près de 43% en 2007.

Au cours des années 2005 à 2007, et dans le prolongement de l'observation déjà formulée lors de la précédente étude, ce taux de valeur ajoutée régresse de l'ordre de 2,5 points, soit un rythme plus élevé que la tendance observée dans les PMI régionales.

L'exercice 2007 marque toutefois un léger infléchissement de cette tendance, qui peut être rapproché :

- d'une bonne résilience de la marge industrielle dans le cadre d'une conjoncture économique particulièrement bien orientée sur le dernier exercice et ce malgré les difficultés liées à l'appréciation de l'euro face au dollar (son taux moyen est passé de 1,25 en 2006 à 1,37 en 2007, soit une progression de 9,6% qui à elle seule peut expliquer l'infléchissement du taux de VA);
- d'un effet volume plus conséquent qu'il n'avait été au cours de l'année précédente.

### Taux de valeur ajoutée (en %)



Au total, à ce stade, la création de richesses du panel de la filière aéronautique apparaît toujours favorablement positionnée, notamment en regard de la moyenne des PMI régionales, sur la base d'un différentiel positif de l'ordre de 12 points.

Pour l'étude des performances, le positionnement retenu sera donc celui des secteurs réalisant une part importante de prestations de services « sur mesure », et fortement consommateurs de main d'œuvre. Mais compte tenu de la pression des donneurs d'ordres dans un environnement particulièrement concurrentiel, il s'agit également d'un secteur dont l'effort d'innovation et d'investissement font partie, plus que jamais, des facteurs clés de succès.

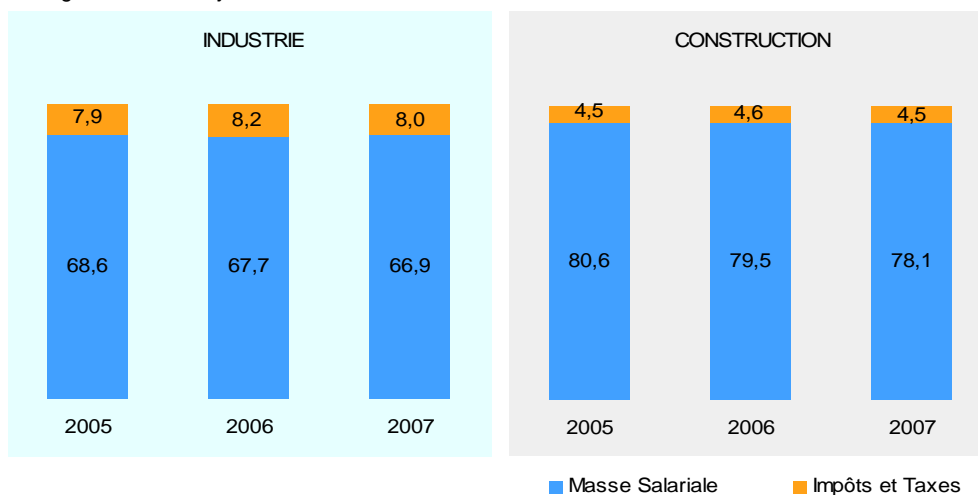
## Utilisation de la valeur ajoutée

La richesse produite par l'entreprise est répartie entre les principaux acteurs (cf. § 1.1.2.). La valeur ajoutée est largement fonction de la nature de l'activité, et varie par conséquent sensiblement d'un secteur à l'autre. Certaines évolutions constatées traduisent des choix initiés par les entreprises (modifications des structures d'exploitation, politique de financement), d'autres sont la conséquence de l'environnement social et fiscal de l'entreprise.

Les graphiques ci-dessous représentent la part de la valeur ajoutée consacrée aux charges de personnel et aux impôts et taxes.

### La répartition de la valeur ajoutée - La Région Centre

En pourcentage de la valeur ajoutée

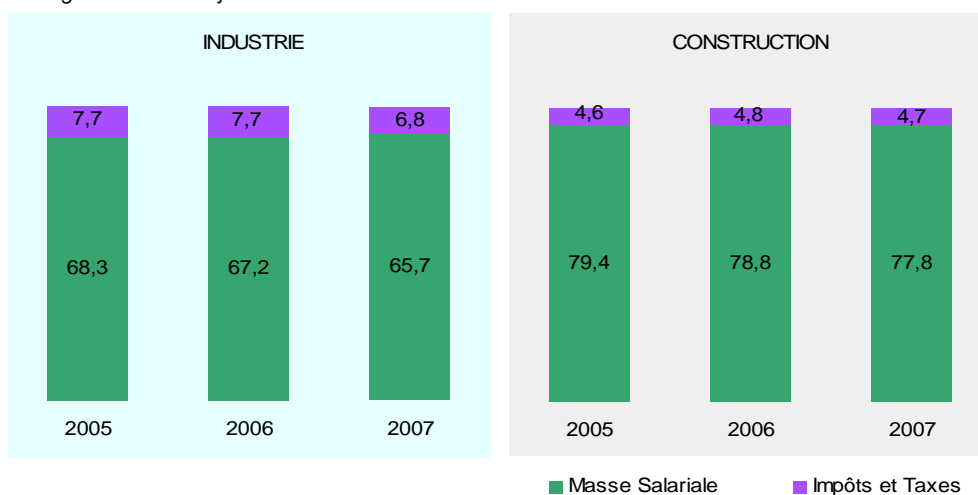


Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

### La répartition de la valeur ajoutée - La France hors Ile-de-France

En pourcentage de la valeur ajoutée

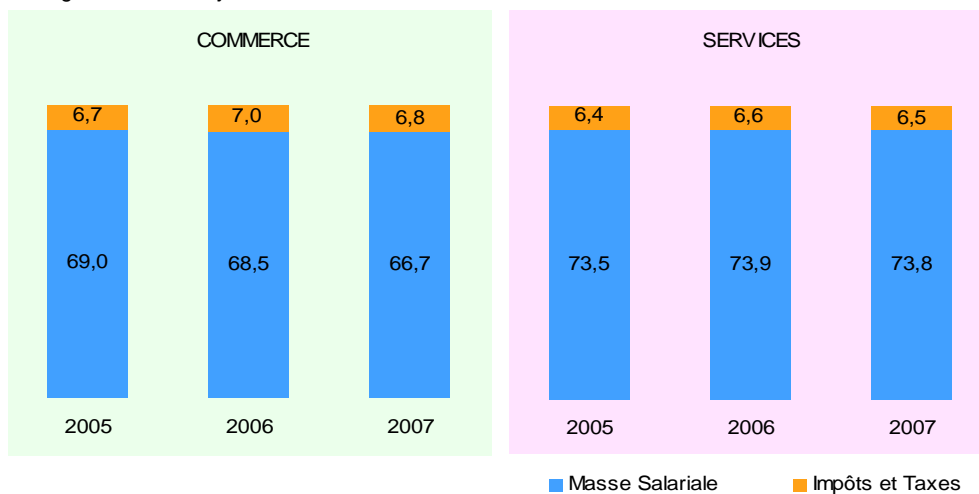


Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

### La répartition de la valeur ajoutée - La Région Centre

En pourcentage de la valeur ajoutée

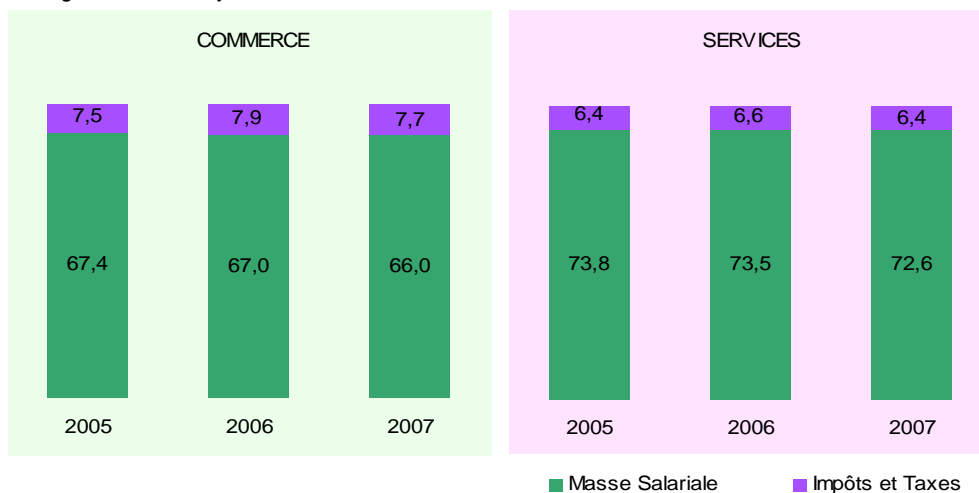


Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

### La répartition de la valeur ajoutée - La France hors Ile-de-France

En pourcentage de la valeur ajoutée



Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

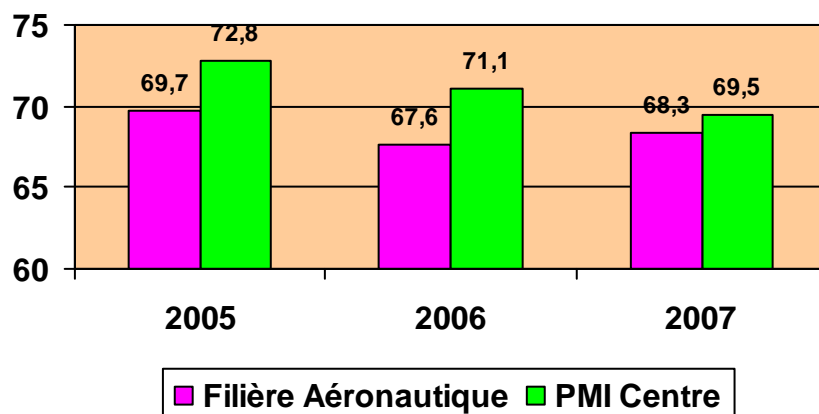
**La Filière - Masse salariale**

|            |               | <i>pourcentage</i>          |       |       |                           |       |       |
|------------|---------------|-----------------------------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|
| Secteur(s) | d'Activité(s) | Filière Aéronautique Centre |       |       | PMI < 500 salariés Centre |       |       |
|            |               | 2005                        | 2006  | 2007  | 2005                      | 2006  | 2007  |
|            |               | 69,07                       | 67,92 | 67,04 | 72,78                     | 71,07 | 69,47 |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

La valeur ajoutée dégagée se répartit en moyenne sur les trois derniers exercices à environ 68% en faveur de la masse salariale ; en comparaison de la répartition moyenne observée dans l'ensemble des PMI régionales, ce positionnement traduit un différentiel favorable de 1,2 point, lequel s'inscrit cependant en baisse relative sur moyenne période (il était de 3,1 points en 2005). Cette évolution dénote une moindre progression des gains de productivité, sans doute liée aux contraintes d'exploitation en période de forte activité (impact des heures supplémentaires, mise en place d'équipes supplémentaires, goulets d'étranglement, ...).

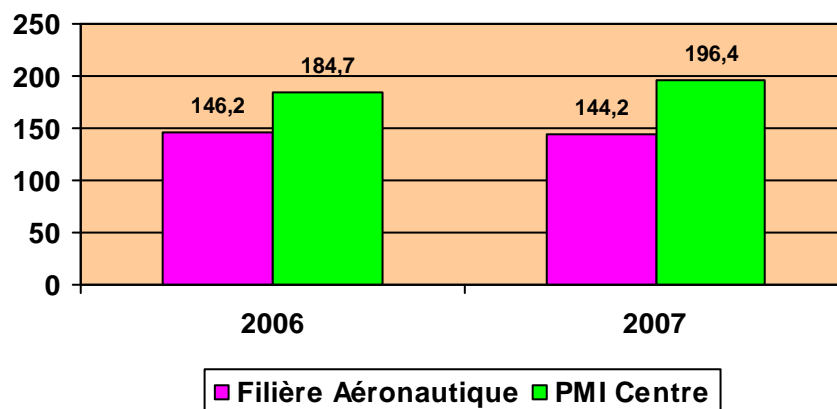
**Charges de personnel/VA (en %)**

Les indicateurs de productivité dans la filière aéronautique, analysés sous l'angle du chiffre d'affaires par tête d'une part, du rendement apparent de la main d'œuvre d'autre part, ne sont pas orientés très favorablement. En effet:

**Le chiffre d'affaires par tête**

Le chiffre d'affaires par tête, déjà structurellement inférieur à la performance moyenne tous secteurs confondus, ressort en diminution en 2007 (-1,3%) alors qu'il était en hausse sensible (+6,3%) dans les PMI régionales ;

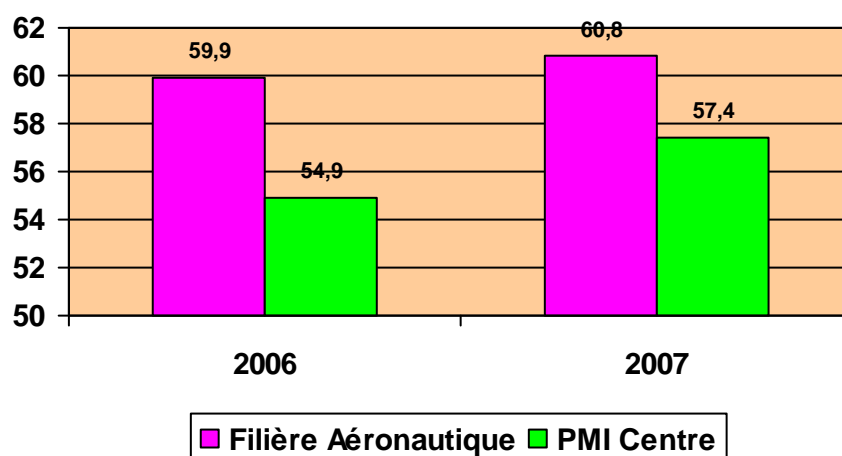
### Chiffre d'affaires par tête (en k€)



### Rendement apparent de la main d'œuvre

Le rendement apparent de la main d'œuvre, positionné favorablement en raison d'un taux de valeur ajoutée élevé, progresse faiblement d'une année sur l'autre.

### Valeur ajoutée par tête (en k€)



L'observation de ces deux séries dénote une érosion de l'avantage relatif des entreprises de la filière : faut-il y voir une conséquence de la loi des rendements décroissants ou du déclin d'un positionnement « mouton à 5 pattes » qui finit par entamer la performance ?

\* \*  
\*

Enfin, le poids relatif des impôts et taxes (hors IS) de la filière aéronautique demeure globalement stable sur les 3 derniers exercices, et inférieur de l'ordre d'un point au prélèvement observé en moyenne dans l'industrie régionale (5,7% dans la VA vs 7%).

Ce positionnement est à rapprocher du différentiel de valeur ajoutée observé au bénéfice de la filière, ainsi que d'une fonction de production reposant davantage sur le facteur travail ayant sans doute un impact de plafonnement de la taxe professionnelle à la valeur ajoutée.

## 1.2. La capacité bénéficiaire

Le taux de marge brute d'exploitation est défini à partir du ratio « Excédent Brut d'Exploitation / Chiffre d'Affaires ». Il représente le premier indicateur de mesure de la capacité bénéficiaire des entreprises. Ce taux, basé sur les seules ressources tirées du cycle d'exploitation, en fait un indicateur pertinent d'évaluation des performances industrielles et commerciales des entreprises.

### Le taux de marge brute d'exploitation

|                   | <i>pourcentage</i> |       |       |                           |      |       |
|-------------------|--------------------|-------|-------|---------------------------|------|-------|
|                   | Centre             |       |       | France hors Ile-de-France |      |       |
|                   | 2005               | 2006  | 2007  | 2005                      | 2006 | 2007  |
| Industrie         | 7,16               | 7,18  | 7,41  | 6,77                      | 6,99 | 7,54  |
| Construction      | 5,39               | 5,67  | 6,00  | 5,38                      | 5,42 | 5,72  |
| Commerce          | 3,67               | 3,78  | 4,19  | 3,53                      | 3,54 | 3,76  |
| Services          | 10,14              | 10,01 | 10,10 | 9,73                      | 9,81 | 10,53 |
| Ensemble Secteurs | 5,94               | 6,04  | 6,35  | 5,65                      | 5,77 | 6,19  |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

### La Filière - Taux de Marge Brute d'Exploitation

| Secteur(s)<br>d'Activité(s) | <i>pourcentage</i>          |      |       |                           |      |      |
|-----------------------------|-----------------------------|------|-------|---------------------------|------|------|
|                             | Filière Aéronautique Centre |      |       | PMI < 500 salariés Centre |      |      |
|                             | 2005                        | 2006 | 2007  | 2005                      | 2006 | 2007 |
|                             | 9,81                        | 9,42 | 11,33 | 6,20                      | 6,56 | 7,16 |

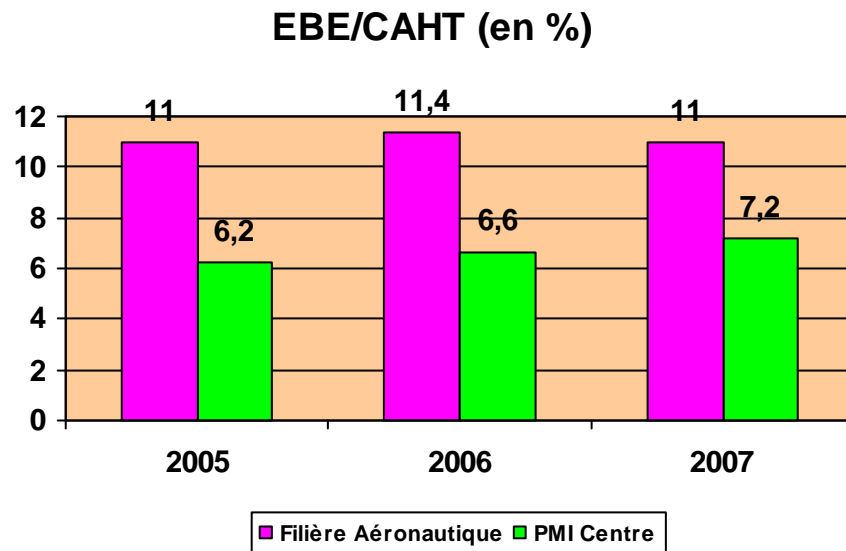
Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

L'avantage comparatif de la filière aéronautique en termes de valeur ajoutée se répercute au niveau de la rentabilité d'exploitation, sur la base néanmoins d'un effritement de ce différentiel.

L'évolution de ce positionnement appelle les observations suivantes :

- La longue période de croissance soutenue de l'activité dans la filière aéronautique ne s'est pas traduite par une consolidation de la performance de l'exploitation, mais par son simple maintien, contrairement à la moyenne des autres PMI de la région qui ont mieux su tirer parti du haut du cycle conjoncturel;
- Les entreprises de la filière apparaissent fortement dépendantes de l'effet volume, ce qui pose légitimement la question de la structure des coûts: la proportion des frais fixes n'est-elle pas trop élevée? Le niveau des rémunérations a-t-il été maîtrisé ?



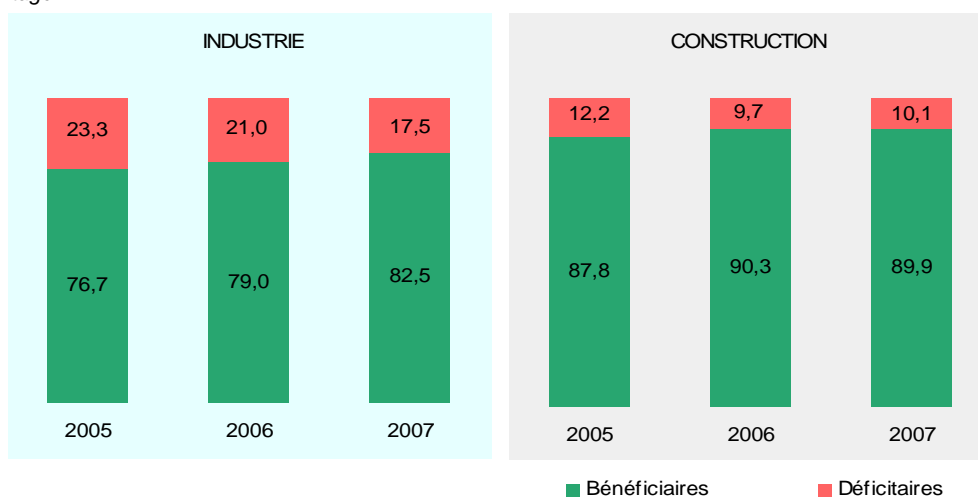
Au total, le différentiel en termes de rentabilité de l'exploitation a perdu 1 point en 3 ans, dont l'impact le plus significatif apparaît en 2007 alors qu'il s'agit pourtant du meilleur exercice des trois...mais un TMB supérieur à 10% sur la moyenne période a toujours constitué le gage d'une belle pérennité selon les analyses de la Banque sur les évolutions des échantillons de PMI à long terme.

### 1.3. Le résultat

Le Résultat Courant avant Impôts est le résultat dégagé à l'issue des opérations d'exploitation et financières. Contrairement au résultat net, il n'est pas affecté par les opérations exceptionnelles de l'exercice et l'impôt sur les sociétés. En ce sens cet agrégat est un indicateur pertinent de mesure de la rentabilité. Les graphiques ci-dessous font ressortir, pour chaque secteur d'activité concerné, la proportion d'entreprises ayant dégagé ou non un résultat courant avant impôts positif.

#### Le résultat courant avant impôts - La Région Centre

pourcentage

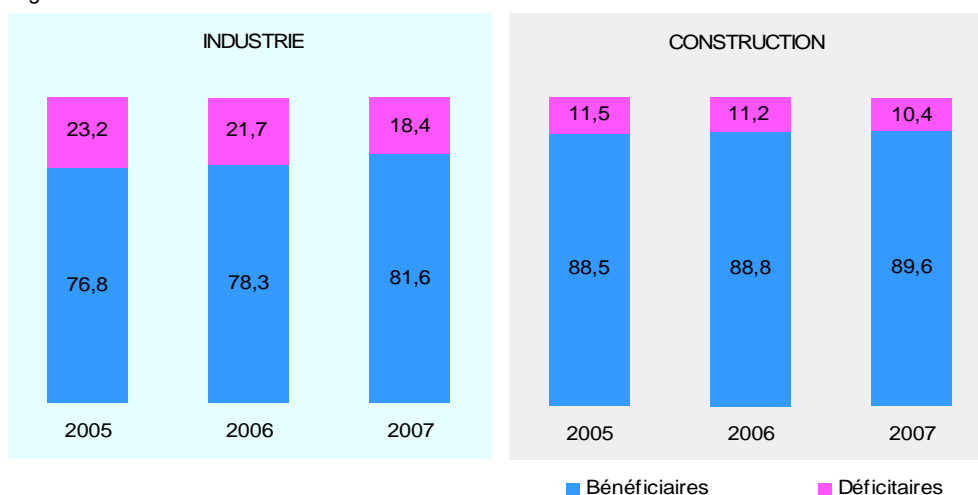


Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

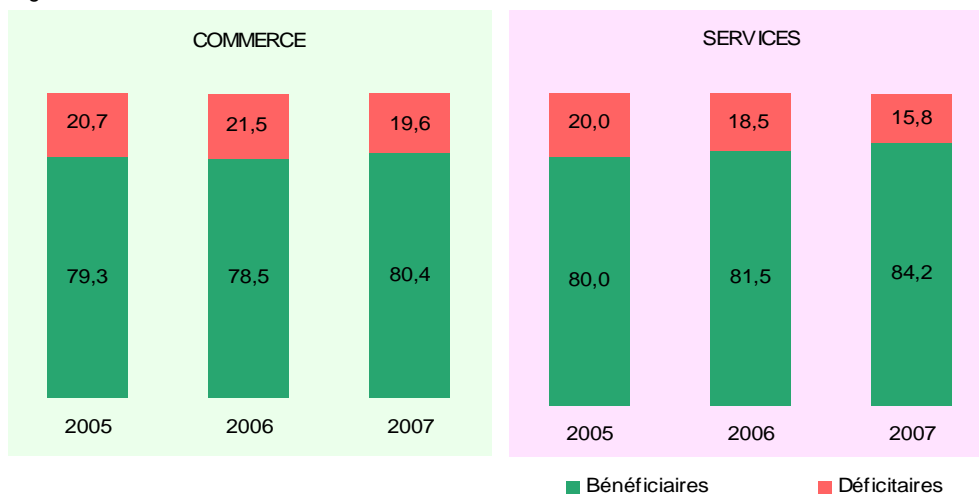
#### Le résultat courant avant impôts - La France hors Ile-de-France

pourcentage



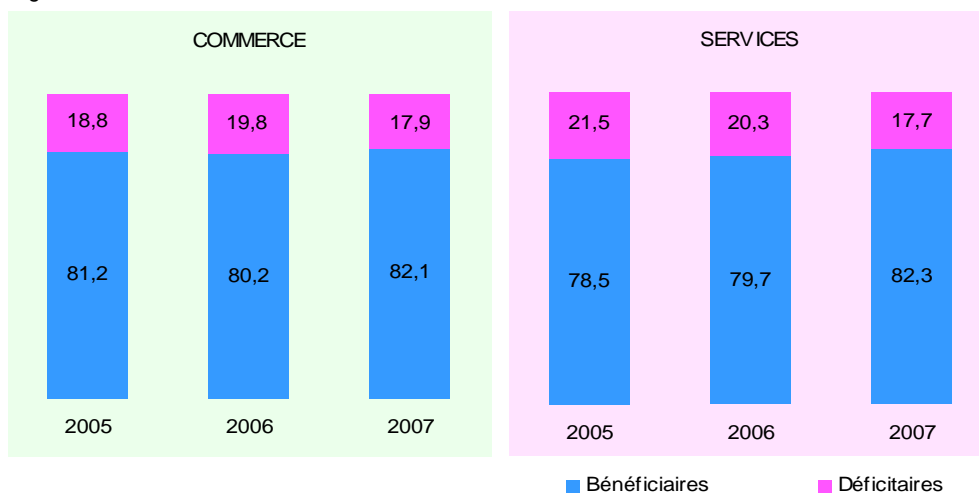
Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

**Le résultat courant avant impôts - La Région Centre***pourcentage*

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

**Le résultat courant avant impôts - La France hors Ile-de-France***pourcentage*

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

## La Filière - Les Entités Bénéficiaires

| Secteur(s) d'Activité(s) | pourcentage                 |      |      |                           |      |      |
|--------------------------|-----------------------------|------|------|---------------------------|------|------|
|                          | Filière Aéronautique Centre |      |      | PMI < 500 salariés Centre |      |      |
|                          | 2005                        | 2006 | 2007 | 2005                      | 2006 | 2007 |
|                          | 86,8                        | 84,0 | 88,0 | 76,6                      | 78,9 | 82,5 |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

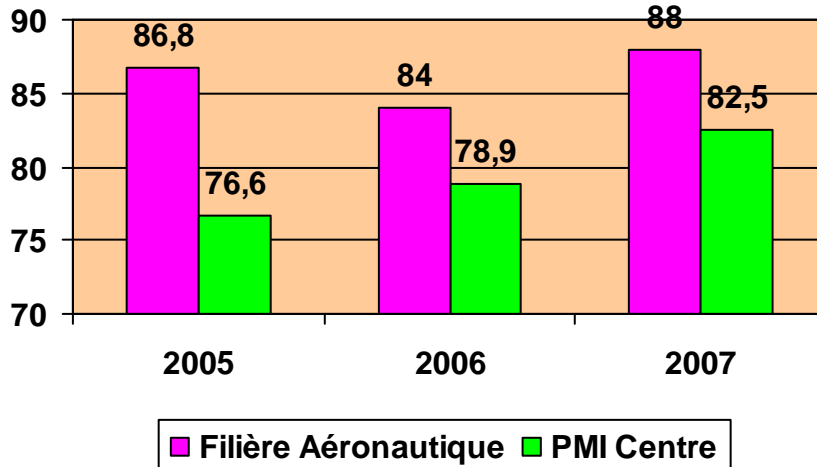
Date de mise à jour : 31/10/2008

L'ensemble des indicateurs de résultats apparaissent favorablement orientés en 2007 dans la filière aéronautique régionale.

A la faveur d'un taux de valeur ajoutée élevé, répercuté globalement de manière favorable sur le taux de marge brute d'exploitation, les résultats d'ensemble ressortent logiquement positifs; ils bénéficient en outre:

- d'une capacité d'autofinancement davantage constituée de résultats que de dotations aux amortissements (cf. infra sur la politique d'investissement);
- du caractère modéré du poids des frais financiers, en regard de structures de financement particulièrement solides.

## Proportion d'entreprises bénéficiaires



## 2. Les indicateurs de dynamisme

### 2.1. Taux d'exportation

Le ratio « Exportations / Chiffre d'Affaires » constitue un élément important d'appréciation du dynamisme des entreprises et de leur capacité d'ouverture sur l'extérieur.

#### Le taux d'exportation

pourcentage



Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

**La Filière - Taux d'Export**

|            |               | <i>pourcentage</i>          |       |       |                           |       |       |
|------------|---------------|-----------------------------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|
| Secteur(s) | d'Activité(s) | Filière Aéronautique Centre |       |       | PMI < 500 salariés Centre |       |       |
|            |               | 2005                        | 2006  | 2007  | 2005                      | 2006  | 2007  |
|            |               | 40,56                       | 39,86 | 40,47 | 23,59                     | 25,95 | 23,45 |

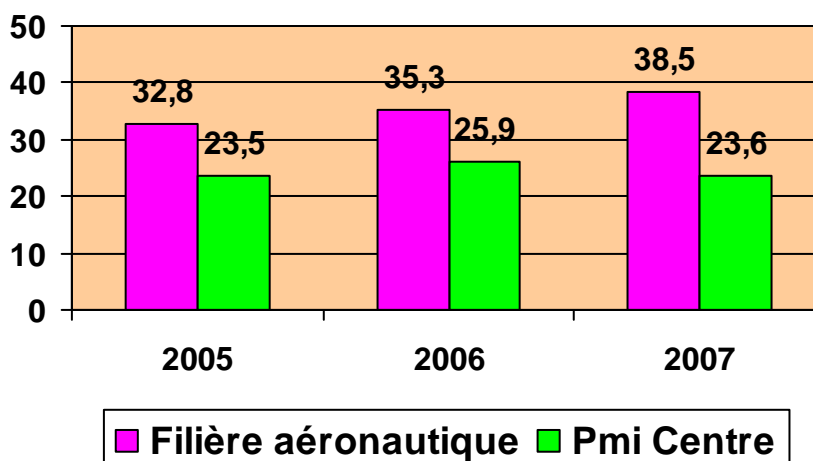
Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

Les marchés des entreprises de la filière aéronautique sont toujours très largement ouverts sur l'étranger, de manière directe ou indirecte via les équipementiers et avionneurs.

Le taux d'exportation directe progresse régulièrement et de manière significative, sur la base d'un positionnement très supérieur à la moyenne régionale des PMI (38% vs 24% en dernière année), ce qui constitue indéniablement un facteur de dynamisme, source d'opportunités, mais traduit aussi le degré de dépendance important envers les grands donneurs d'ordres internationaux.

Il faut rappeler néanmoins que ce positionnement est avant tout l'apanage des grandes entreprises, mais que les sous-traitants, même de petite taille, subissent indirectement le large degré d'ouverture de leurs principaux donneurs d'ordres sur leurs conditions d'exploitation.

**Taux d'exportation (en %)**

## 2.2. Taux d'investissement

Les immobilisations corporelles (matérielles) recouvrent l'ensemble des moyens de production dont l'entreprise est propriétaire : constructions, installations techniques, matériels et outillages, mobilier, matériels de transport, etc ...

Les Investissements en Immobilisations Corporelles concernent uniquement les acquisitions d'immobilisations effectuées par les entreprises au cours de l'exercice de référence.

Le taux d'investissement, défini par le ratio « Investissements en Immobilisations Corporelles / Valeur Ajoutée » est une première mesure de l'intensité de l'effort d'investissement mené par l'entreprise et témoigne, de ce point de vue, de son dynamisme.

### Le taux d'investissement

|                   | <i>pourcentage</i> |       |       |                           |       |       |
|-------------------|--------------------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|
|                   | Centre             |       |       | France hors Ile-de-France |       |       |
|                   | 2005               | 2006  | 2007  | 2005                      | 2006  | 2007  |
| Industrie         | 13,10              | 11,81 | 13,54 | 14,81                     | 15,22 | 14,14 |
| Construction      | 6,06               | 6,00  | 6,86  | 8,01                      | 7,47  | 7,49  |
| Commerce          | 10,87              | 12,06 | 11,05 | 11,21                     | 11,45 | 10,84 |
| Services          | 17,61              | 17,63 | 16,06 | 21,18                     | 18,73 | 18,45 |
| Ensemble Secteurs | 12,84              | 12,55 | 12,74 | 14,93                     | 14,43 | 13,77 |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

### La Filière - Taux d'investissement

| Secteur(s)<br>d'Activité(s) | <i>pourcentage</i>          |       |       |                           |       |       |
|-----------------------------|-----------------------------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|
|                             | Filière Aéronautique Centre |       |       | PMI < 500 salariés Centre |       |       |
|                             | 2005                        | 2006  | 2007  | 2005                      | 2006  | 2007  |
|                             | 23,72                       | 10,40 | 11,03 | 12,27                     | 12,58 | 10,86 |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

Le taux d'investissement des entreprises de la filière aéronautique est, en moyenne sur 3 ans, comparable à celui observé dans l'ensemble des PMI régionales; mais si l'on excepte l'effort exceptionnel réalisé en 2005 par quelques grandes entreprises, le positionnement devient défavorable aux entreprises de la filière au cours des 2 dernières années.

L'effort d'investissement n'apparaît pas linéaire et, globalement, ressort insuffisant notamment sur les 2 derniers exercices. La filière s'est quelque peu laissée distancer et s'est relâchée dans son effort de modernisation alors que son environnement était exceptionnellement porteur.

### 3. Les indicateurs de dépendance

#### 3.1. Taux d'endettement bancaire

L'endettement bancaire comprend l'ensemble des engagements contractés par les entreprises auprès des banques, que ces engagements soient inscrits ou non aux bilans des entreprises concernées.

Le ratio « Endettement Bancaire / Fonds Propres Nets » mesure le degré d'autonomie financière et la capacité d'endettement dont disposent les entreprises.

#### Le Taux d'endettement bancaire

|                   | <i>pourcentage</i> |       |       |                           |       |       |
|-------------------|--------------------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|
|                   | Centre             |       |       | France hors Ile-de-France |       |       |
|                   | 2005               | 2006  | 2007  | 2005                      | 2006  | 2007  |
| Industrie         | 35,01              | 29,85 | 24,39 | 32,61                     | 31,84 | 29,97 |
| Construction      | 42,54              | 45,76 | 48,75 | 43,22                     | 43,14 | 45,51 |
| Commerce          | 51,76              | 50,13 | 55,14 | 40,96                     | 40,82 | 40,86 |
| Services          | 72,81              | 63,56 | 75,17 | 55,25                     | 58,30 | 69,11 |
| Ensemble Secteurs | 51,42              | 47,14 | 48,32 | 43,08                     | 44,25 | 46,40 |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

#### La Filière - Taux d'Endettement Bancaire

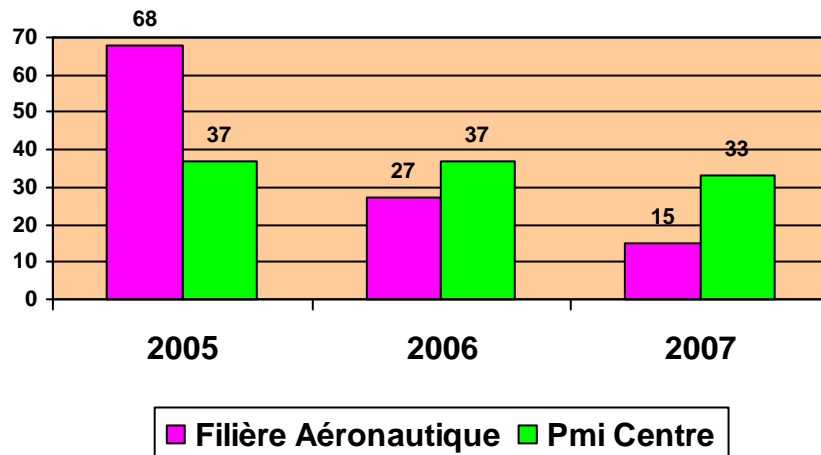
| Secteur(s)<br>d'Activité(s) | <i>pourcentage</i>          |       |      |                           |       |       |
|-----------------------------|-----------------------------|-------|------|---------------------------|-------|-------|
|                             | Filière Aéronautique Centre |       |      | PMI < 500 salariés Centre |       |       |
|                             | 2005                        | 2006  | 2007 | 2005                      | 2006  | 2007  |
|                             | 28,70                       | 11,50 | 7,63 | 36,51                     | 37,31 | 32,88 |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

Au cours des trois dernières années, les plus grandes entreprises de la filière aéronautique ont engagé une politique de désendettement ambitieuse; il en est résulté une réduction très significative du taux d'endettement, désormais situé en deçà de la moyenne observée dans les PMI de la région Centre.

## Taux d'endettement (en %)



Le poids des relations intra-groupes a un impact significatif sur l'évolution d'ensemble. En effet, le taux d'endettement bancaire de ces grandes entreprises n'est que de 6,7% pour une dotation de fonds propres ne représentant que 22% du total du bilan: le complément de financement est assuré par des dettes sur le groupe (comptabilisées en dettes financières diverses).

De facto, le taux d'endettement des seules PME de moins de 500 salariés apparaît plus élevé, à 29,9%, mais totalement comparable à celui des PMI régionales.

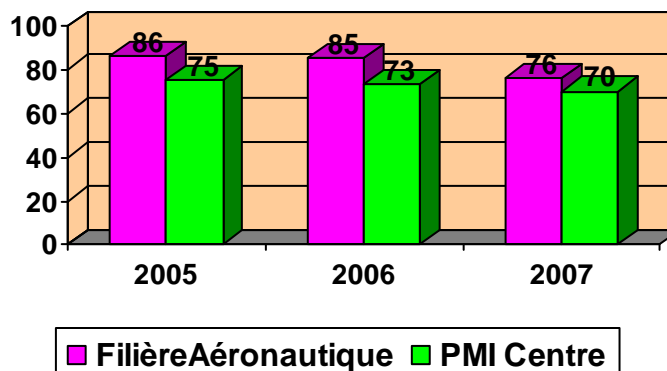
Ce niveau n'appelle intrinsèquement aucune réserve, notamment au regard des critères courants de cotation des entreprises.

\* \*  
\*

L'analyse des besoins en fonds de roulement des entreprises de la filière aéronautique ne fait pas apparaître de décalage significatif en dernière année par rapport à la moyenne observée dans les PMI régionales :

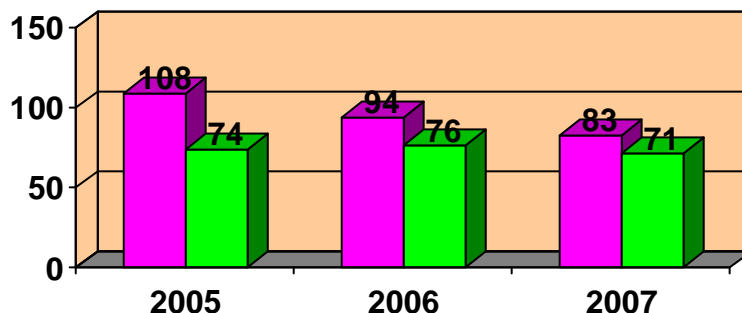
- le délai de règlement des clients est voisin de 83 jours en moyenne, rotation toutefois encore supérieure aux 71 jours des PMI régionales,
- les délais de règlement auprès des fournisseurs représentent 76 jours d'achats en dernière année ; ce positionnement permet d'alléger légèrement les besoins en trésorerie par rapport aux entreprises du panel régional (délai moyen de 70 jours).

## Dettes fournisseurs en jours d'achats



- le délai de règlement des clients est voisin de 83 jours en moyenne, rotation toutefois encore supérieure aux 71 jours des PMI régionales,

### Crédit clients en jours de CAHT



L'évolution des délais de règlement au cours des trois dernières années appelle les commentaires suivants:

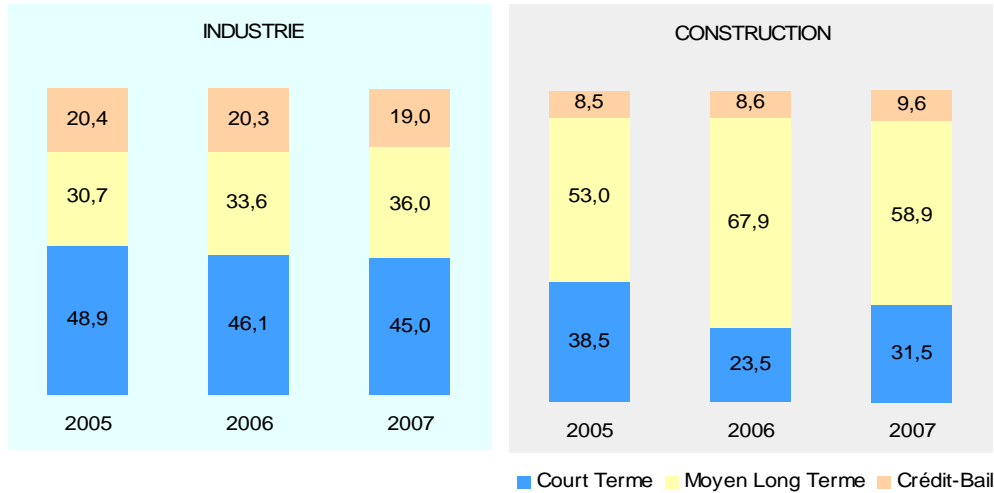
- Tant au sein des PMI de la région que des entreprises de la filière, la rotation des composantes du BFR tend à diminuer régulièrement, le tout dans le cadre d'un crédit inter entreprises globalement stable en poids relatif;
- Le positionnement légèrement moins favorable de la filière aéronautique peut s'expliquer par la longueur du cycle d'exploitation d'une part, et le rapport de force au bénéfice des donneurs d'ordres d'autre part, mais le délai client s'est réduit en moyenne période.

### 3.2. La structure de l'endettement bancaire

Il s'agit de la répartition de l'endettement bancaire entre crédits court terme, crédits moyen et long terme et crédit-bail. A cet égard, les banquiers ont pour obligation de déclarer à la Banque de France les crédits octroyés aux entreprises dès lors qu'ils atteignent 76 000 Euros par bénéficiaire et par guichet bancaire.

#### La structure de l'endettement bancaire - La Région Centre

pourcentage

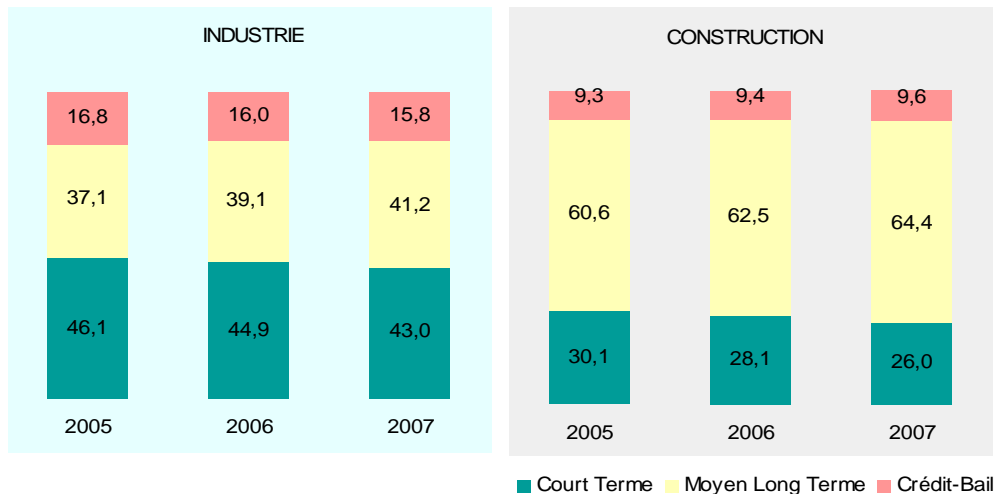


Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/12/2007

#### La structure de l'endettement bancaire - La France hors Ile-de-France

pourcentage

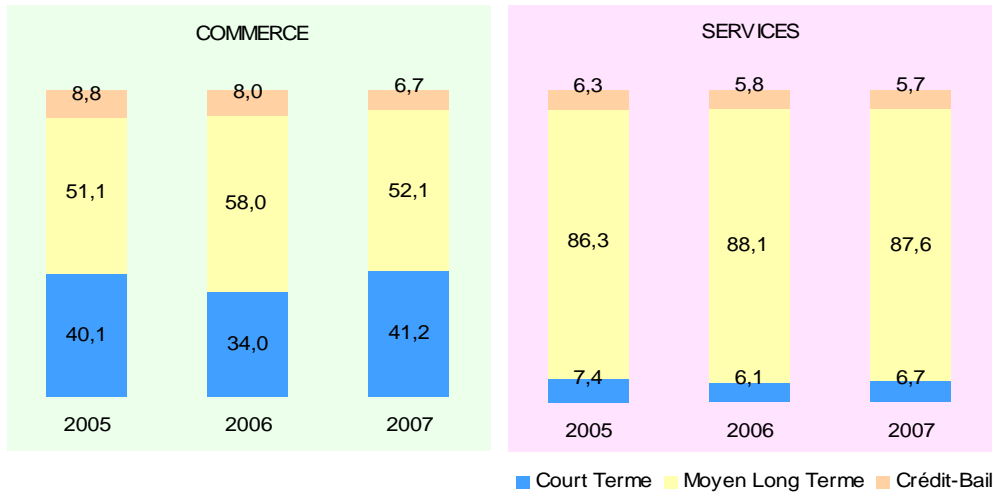


Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/12/2007

**La structure de l'endettement bancaire - La Région Centre**

pourcentage

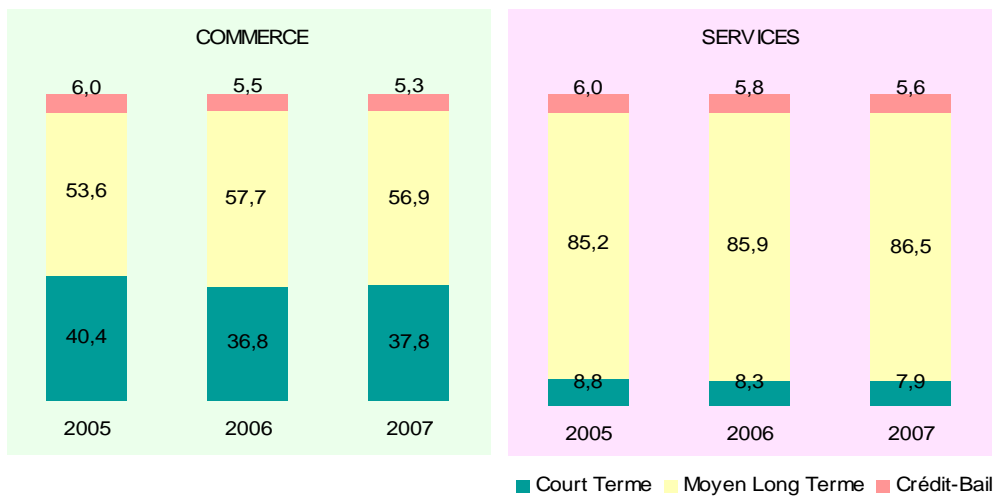


Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/12/2007

**La structure de l'endettement bancaire - La France hors Ile-de-France**

pourcentage



Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/12/2007

## La Filière - Structure de l'Endettement Bancaire

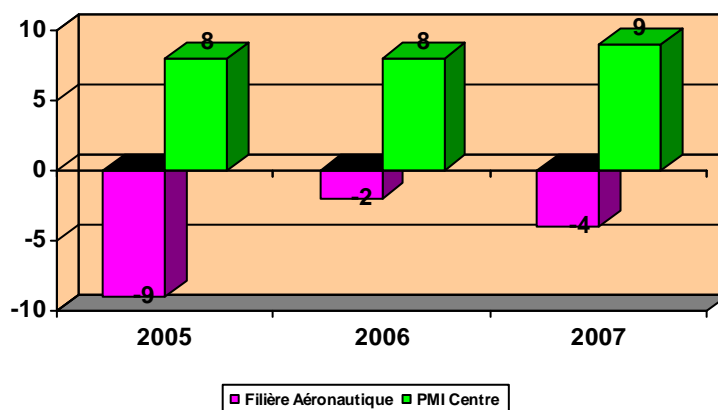
| Nature<br>Crédits   | Secteur(s) | d'Activité(s) | pourcentage                 |       |       |                           |                    |                    |
|---------------------|------------|---------------|-----------------------------|-------|-------|---------------------------|--------------------|--------------------|
|                     |            |               | Filière Aéronautique Centre |       |       | PMI < 500 salariés Centre |                    |                    |
|                     |            |               | 2005                        | 2006  | 2007  | 2005                      | 2006               | 2007               |
| Court Terme         |            |               | 59,96                       | 62,50 | 64,39 | #DIV/0!<br>#DIV/0!        | #DIV/0!<br>#DIV/0! | #DIV/0!<br>#DIV/0! |
| Long/Moyen<br>Terme |            |               | 23,59                       | 16,19 | 14,93 | #DIV/0!<br>#DIV/0!        | #DIV/0!<br>#DIV/0! | #DIV/0!<br>#DIV/0! |
| Crédit Bail         |            |               | 16,45                       | 21,32 | 20,68 | #DIV/0!<br>#DIV/0!        | #DIV/0!<br>#DIV/0! | #DIV/0!<br>#DIV/0! |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

Après prise en compte d'une bonne dotation en fonds propres (cf. infra), l'ensemble de ces éléments détermine le niveau de la trésorerie nette :

Poids de la trésorerie nette  
en jours de CAHT



Au total, et malgré une bonne dotation globale en fonds propres dans les PME de la filière d'une part, et un taux d'endettement bancaire maîtrisé d'autre part, la trésorerie nette apparaît légèrement, mais structurellement, défavorable. Ce positionnement est à rapprocher d'un bas de bilan un peu lourd en raison de besoins en fonds de roulement élevés.

Alors que la filière connaît en 2007 son haut de cycle, l'absence de marge de manœuvre significative en termes de trésorerie doit faire l'objet d'une attention particulière.

### 3.3. Les fonds propres

Ce sont les capitaux dits à risques, apportés par les actionnaires lors de la création de l'entreprise puis des émissions de capital successives, ou laissés par eux à la disposition de la société sous forme de bénéfices mis en réserves.

Les entreprises doivent disposer de fonds propres suffisants pour assurer leur solvabilité et ainsi constituer une garantie pour les créanciers. Cette mesure de la solvabilité s'exprime avec le ratio « Fonds Propres Nets / Total Bilan ».

#### Les fonds propres

|                   | <i>pourcentage</i> |       |       |                           |       |       |
|-------------------|--------------------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|
|                   | Centre             |       |       | France hors Ile-de-France |       |       |
|                   | 2005               | 2006  | 2007  | 2005                      | 2006  | 2007  |
| Industrie         | 37,72              | 37,24 | 40,39 | 38,55                     | 38,70 | 39,10 |
| Construction      | 24,02              | 23,87 | 23,84 | 22,61                     | 22,17 | 22,61 |
| Commerce          | 32,38              | 33,89 | 33,69 | 32,64                     | 32,84 | 32,82 |
| Services          | 33,51              | 37,15 | 38,43 | 40,79                     | 40,48 | 38,68 |
| Ensemble Secteurs | 33,97              | 35,33 | 36,61 | 36,51                     | 36,47 | 35,85 |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

#### La Filière - Fonds Propres Nets

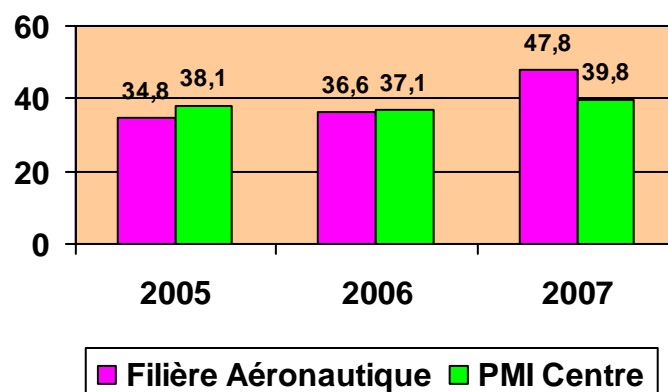
| Secteur(s) d'Activité(s) | <i>pourcentage</i>          |       |       |                           |       |       |
|--------------------------|-----------------------------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|
|                          | Filière Aéronautique Centre |       |       | France hors Ile-de-France |       |       |
|                          | 2005                        | 2006  | 2007  | 2005                      | 2006  | 2007  |
|                          | 21,13                       | 25,18 | 27,58 | 38,13                     | 37,10 | 39,75 |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

La solvabilité globale des entreprises de la filière aéronautique a bien progressé au cours des dernières années, à la faveur notamment de résultats très majoritairement intégrés aux fonds propres et au net désendettement observé sur l'ensemble de la période.

#### Fonds propres/Total Bilan (en %)



Il apparaît clairement dans ces conditions que:

- la structure financière globale actuellement observée est un atout pour les entreprises de la filière; notamment, dans les entreprises de moins de 500 salariés, les fonds propres représentent 56% du total du bilan ;
- la politique d'investissement n'est pas contrainte, (euphémisme !!) globalement, par les structures de financement.

En définitive, les entreprises de la filière aéronautique bénéficient des fondamentaux indispensables au redéploiement de la fonction d'investissement.

## 4. Les Indicateurs de Vulnérabilité

### 4.1. Appréciation de la vulnérabilité des entreprises

La cotation attribuée par la Banque de France, à partir de l'ensemble des éléments objectifs en sa possession, synthétise l'appréciation portée, à un moment donné, sur la situation d'une entreprise (cf. annexe 2 « la cotation Banque de France »).

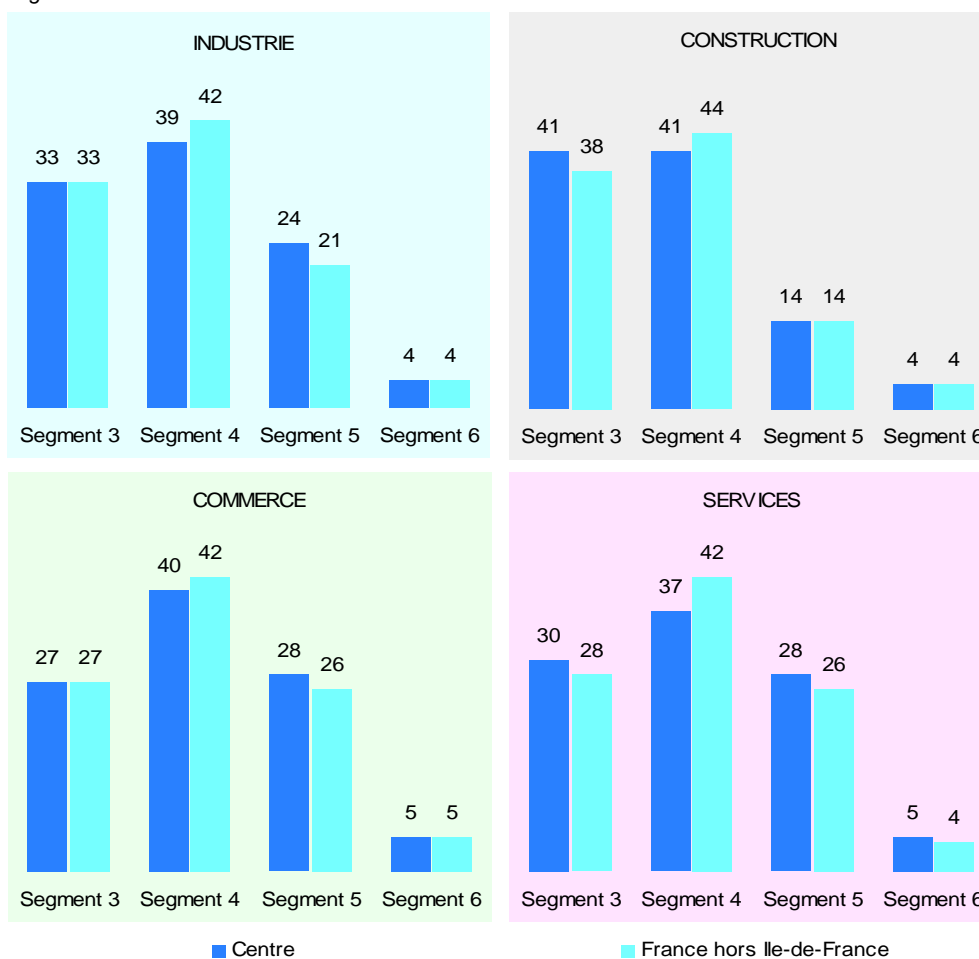
La déclinaison d'indicateurs à partir de la cotation permet d'appréhender la situation économique et financière des ensembles sectoriels et géographiques sous étude.

#### 4.1.1. La situation des entreprises

La situation économique et financière des ensembles analysés peut être appréciée, pour chaque secteur d'activité, en fonction de la cotation attribuée aux entreprises relevant du secteur en cause.

#### La cotation Banque de France et les entreprises

pourcentage



Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

## La Filière - Cotation BDF

| Entreprises | <i>pourcentage</i>          |              |              |              |                           |              |              |              |
|-------------|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------------------|--------------|--------------|--------------|
|             | Filière Aéronautique Centre |              |              |              | PMI < 500 salariés Centre |              |              |              |
|             | Segment<br>3                | Segment<br>4 | Segment<br>5 | Segment<br>6 | Segment<br>3              | Segment<br>4 | Segment<br>5 | Segment<br>6 |
|             | 39,32                       | 37,61        | 20,51        | 2,56         | 32,66                     | 39,49        | 23,83        | 4,02         |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

Dans le cadre de l'analyse à dire d'expert (ie: en termes de cotation Banque de France), le positionnement des entreprises de la filière aéronautique apparaît à la fin de l'exercice 2007, globalement favorable.

En effet :

- 39% des entreprises de la filière aéronautique bénéficient d'une cotation favorable, contre 33% dans les PMI régionales, taux quasiment inchangés par rapport à l'exercice 2006 ;
- une cotation neutre est attribuée dans environ 38% des cas (+ 6 points), versus 38% dans le référentiel régional (+ 1 point) ;
- seulement 23% des entreprises de la filière ont des cotations qui appellent des réserves (29% en 2006), ce qui constitue là aussi un positionnement nettement plus favorable par rapport à l'échantillon régional (28%).

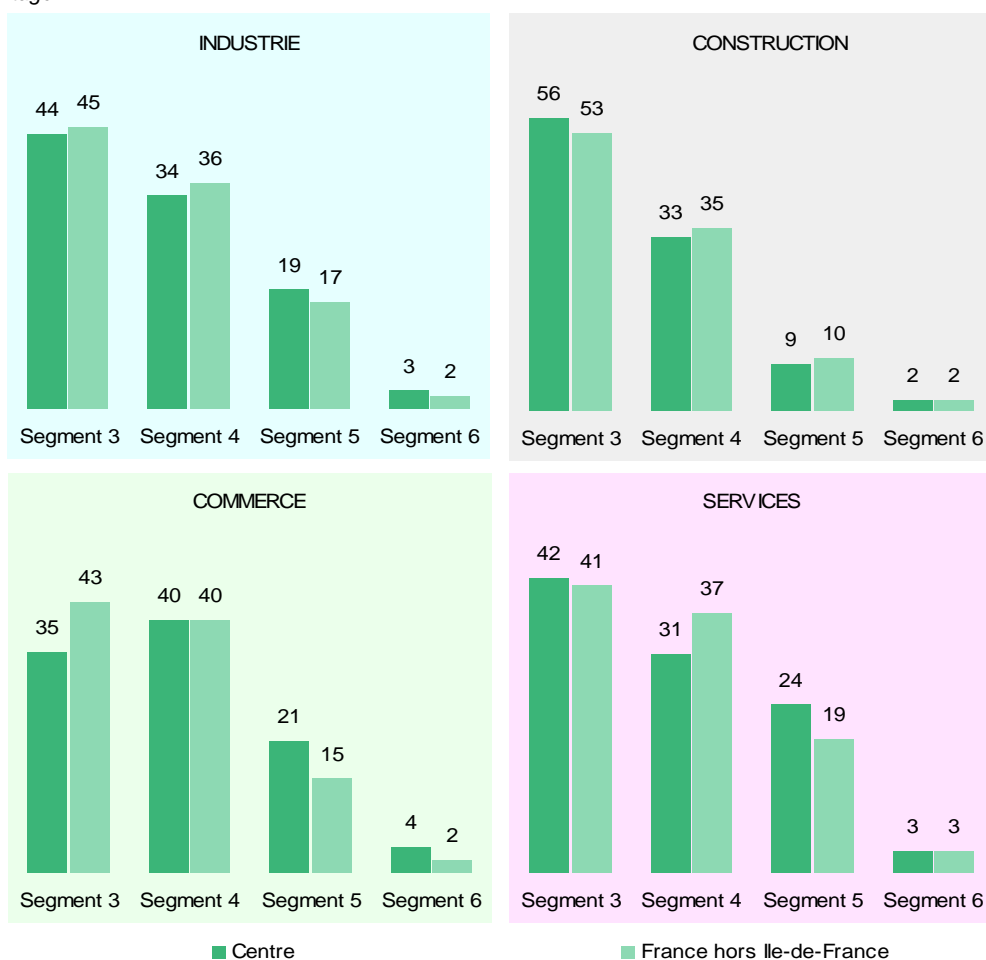
Au terme de cette première approche, le classement 2007 entre les entreprises potentiellement en difficultés et les autres est favorable à la filière aéronautique par rapport au reste de l'industrie régionale ; ce meilleur positionnement tient à la fois à la disparition de quelques entreprises en fortes difficultés, et à l'excellent exercice 2007.

#### 4.1.2. Rapprochement de la cotation Banque de France et des chiffres d'affaires

La situation économique et financière peut également être appréciée en fonction de la part de chiffre d'affaires réalisée, pour chaque segment de cotation (cf. annexe 2 « la cotation Banque de France »), par les entreprises relevant des secteurs concernés. La présentation en termes de chiffre d'affaires constitue une approche complémentaire et indispensable à celle du nombre d'entreprises.

##### Analyse de la cotation Banque de France par rapport aux chiffres d'affaires

pourcentage



Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

## La Filière - Cotation BDF

| Chiffres d'Affaires | <i>pourcentage</i>          |              |              |              |                           |              |              |              |
|---------------------|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------------------|--------------|--------------|--------------|
|                     | Filière Aéronautique Centre |              |              |              | PMI < 500 salariés Centre |              |              |              |
|                     | Segment<br>3                | Segment<br>4 | Segment<br>5 | Segment<br>6 | Segment<br>3              | Segment<br>4 | Segment<br>5 | Segment<br>6 |
|                     | 69,72                       | 22,36        | 7,58         | 0,34         | 36,73                     | 38,17        | 22,48        | 2,62         |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

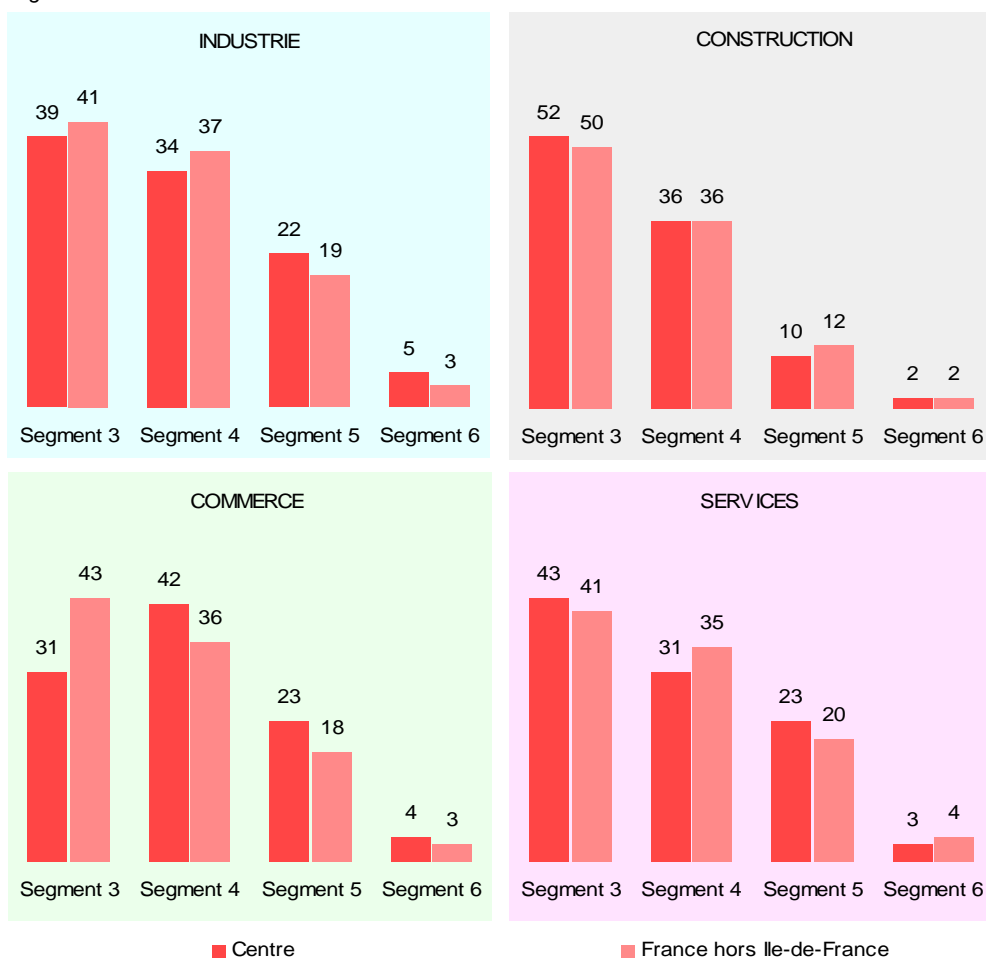
Ce positionnement globalement favorable est totalement confirmé, voire accentué lorsque la pondération est effectuée en fonction du CA développé : les cotes d'excellence représentent près de la moitié du total contre 37 % pour l'échantillon global alors que la proportion de risques courants est comparable à 38-39% ; en conséquence, la proportion de cotes de réserves est limitée à 14% vs 25%, témoignant de l'absence d'une poussée du risque de défaut au gré du volume d'affaires développé. La bonne santé des entreprises les plus importantes tire nettement ces indicateurs vers le haut.

### 4.1.3. Rapprochement de la cotation Banque de France et des effectifs

Dans ce cas, l'analyse économique et financière privilégie le rapprochement entre les effectifs employés dans les entreprises relevant des secteurs concernés et les segments de cotation Banque de France correspondants (cf. annexe 2 « la cotation Banque de France »).

#### Analyse de la cotation Banque de France par rapport aux effectifs

pourcentage



Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

## La Filière - Cotation BDF

| Effectifs | pourcentage                 |              |              |              |                           |              |              |              |
|-----------|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------------------|--------------|--------------|--------------|
|           | Filière Aéronautique Centre |              |              |              | PMI < 500 salariés Centre |              |              |              |
|           | Segment<br>3                | Segment<br>4 | Segment<br>5 | Segment<br>6 | Segment<br>3              | Segment<br>4 | Segment<br>5 | Segment<br>6 |
|           | 61,34                       | 26,43        | 11,26        | 0,98         | 34,11                     | 36,63        | 24,97        | 4,29         |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

Après pondération en fonction du nombre de salariés concernés, le positionnement favorable des cotes d'excellence se confirme également (46 vs 34%) ; les effectifs concernés par des situations de réserve ne sont que de 22% vs 29% pour la moyenne des PMI ; la différence s'explique par une proportion de salariés passée en zone neutre moins forte (32 vs 37%).

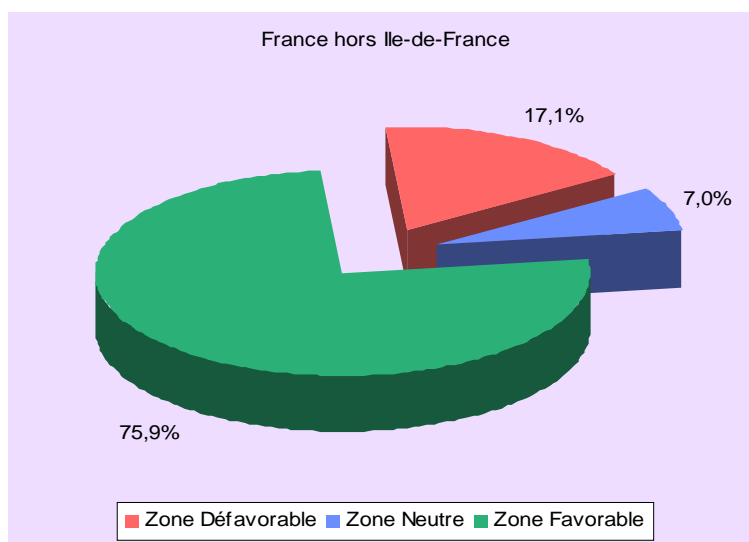
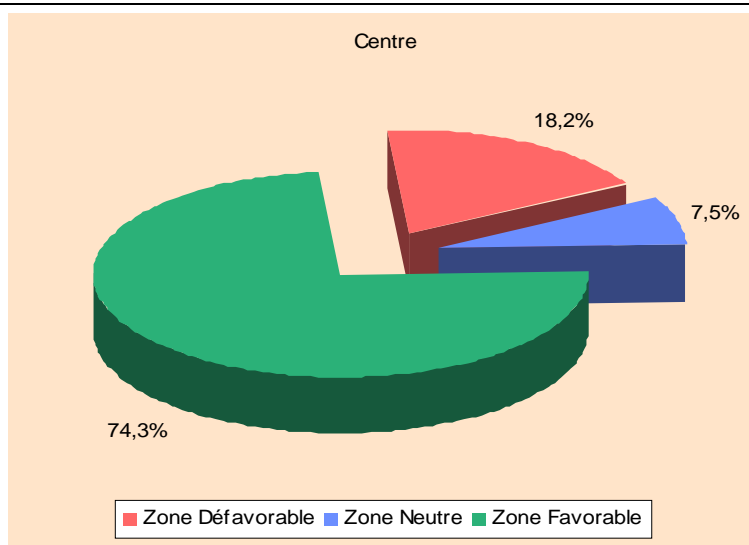
Dans la filière aéronautique, le poids des emplois concerné par des cotations de défaut ou par des procédures judiciaires est de l'ordre de 2200; il était de 2700 l'année précédente. Ces chiffres parlent mieux que toutes les démonstrations financières.

## 4.2. Le risque de défaillance dans le secteur industriel

Le score BDFI est un instrument de détection précoce des défaillances d'entreprise, développé par la Banque de France. Il relève d'une démarche statistique et conduit à une analyse probabiliste du risque. Applicable aux firmes de l'industrie, le score permet d'évaluer le risque de défaillance à partir des données comptables de l'entreprise. Cette prévision, estimée individuellement grâce à la probabilité de défaillance associée à la valeur du score, concerne la période de trois années consécutives au calcul du score de l'entreprise.

Les graphiques ci-dessous font ressortir la proportion d'entreprises situées dans les différentes zones de défaillance.

### Le score BDFI



Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

## La Filière - Score BDF Industrie

| Score BDF Industrie | pourcentage                 |                  |                     |                           |                  |                     |
|---------------------|-----------------------------|------------------|---------------------|---------------------------|------------------|---------------------|
|                     | Filière Aéronautique Centre |                  |                     | PMI < 500 salariés Centre |                  |                     |
|                     | Classe<br>Risquée           | Classe<br>Neutre | Classe<br>Favorable | Classe<br>Risquée         | Classe<br>Neutre | Classe<br>Favorable |
|                     | 12,73                       | 10,91            | 76,36               | 18,27                     | 7,55             | 74,17               |

Source : Banque de France - Direction des entreprises

Date de mise à jour : 31/10/2008

Le diagnostic résultant de l'analyse statistique de la vulnérabilité de la filière aéronautique en région Centre met en évidence un positionnement plus favorable que la moyenne régionale des PMI, surtout pour les entreprises particulièrement fragiles :

- un tissu de PMI qui a pu accumuler, par son ancienneté, des réserves qui permettent aujourd'hui de dégager des indicateurs de liquidité encore globalement satisfaisants, et des indicateurs de solvabilité particulièrement favorables ;
- une rentabilité qui a nettement bénéficié du cycle conjoncturel haut observé au cours des dernières années.

## Synthèse

Au cours des trois dernières années, les PMI de la filière aéronautique ont bénéficié d'évolutions de leur chiffre d'affaires et de marchés plus favorables que l'ensemble des PMI régionales.

L'ouverture sur l'étranger notamment est significativement supérieure à la moyenne régionale, compte tenu de la surreprésentation d'entreprises de grande taille, mais dans l'ensemble, cela corrobore un taux de dépendance marqué vis-à-vis des donneurs d'ordres.

Sur la base d'une fonction de production tournée essentiellement vers le facteur travail, et à la faveur d'un effet volume très favorable, les entreprises de la filière ont pu maintenir un niveau de profitabilité structurellement supérieur à celui de leurs homologues industrielles en région. Cependant, faute de réaliser des gains de productivité suffisants, le différentiel positif des entreprises de la filière poursuit régulièrement son effritement.

Au total, dans le strict prolongement des conclusions relevées lors de la précédente étude, la filière aéronautique en région Centre semble devoir appeler une attention particulière :

- même si les indicateurs de vulnérabilité demeurent globalement favorables, notamment en matière de cotation, et que la probabilité statistique de défaillance n'apparaît pas excessive, l'évolution d'ensemble milite pour une plus grande vigilance en raison d'une structure de coûts marquée par un poids excessif des frais fixes; en effet, le maintien de performances d'exploitation favorables semble trop devoir à l'effet volume favorable ;
- le dynamisme productif a perdu de sa vigueur ; or les exigences des donneurs d'ordres vont en s'accroissant et le risque de se laisser distancer touche là aussi plus nettement les plus petites entreprises ; de plus le niveau des retours sur investissements passés apparaît en retrait par rapport à la moyenne de l'industrie régionale, et surtout insuffisants en regard d'une conjoncture exceptionnellement favorable ;
- les structures de financement de la filière apparaissent désormais plus robustes que celles de la moyenne des PMI régionales ; mais la nécessité d'une modernisation des outils de travail ressort clairement.

## Annexes

### Annexe 1 : La base de données FIBEN

Dans le cadre de ses missions de Banque Centrale, la Banque de France a constitué un fichier de renseignements sur les entreprises, connu sous le nom de FIBEN – Fichier Bancaire des Entreprises. Ce fichier, exclusivement ouvert à la profession bancaire et aux organismes à vocation économique, a progressivement acquis le rôle d'une véritable banque de données sur les entreprises.

Les entreprises cotées par la Banque de France sont soit des entreprises économiquement significatives (chiffre d'affaires supérieur à 0,75 millions d'euros, capital supérieur à 30 000 euros pour une SARL, 74 000 euros pour une SA) ou pour lesquelles la Banque de France dispose déjà d'informations les concernant (crédits bancaires, présence d'associés ou de dirigeants connus, événements judiciaires, incidents de paiement).

Les informations recueillies et analysées par la Banque de France sont de nature très diverse :

- descriptives : dénomination, adresse du siège social, catégorie juridique....,
- comptables et financières, extraites et calculées à partir des documents comptables de l'entreprise,
- relatives aux incidents de paiement-effets et aux engagements bancaires, déclarés par les établissements de crédit,
- judiciaires : il s'agit des jugements rendus par les juridictions commerciales ou par les juridictions civiles statuant en matière commerciale,
- liées à l'environnement financier (dirigeants, associés, sociétés détenues...) et économique (situation du secteur...) de l'entreprise,
- relatives à la situation des affaires avec lesquelles l'entreprise entretient des relations étroites de nature structurelle (activités liées) ou commerciale (clients ou fournisseurs).

Toutes ces informations sont mises à jour en temps réel. Ces mises à jour quotidiennes sont effectuées et exploitées par le réseau des succursales de la Banque de France.

## Annexe 2 : La cotation Banque de France

La cotation des entreprises traduit l'appréciation que porte la Banque de France sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers. Cette cotation est établie à partir de l'ensemble des informations recueillies par la Banque sur l'entreprise. La cotation fait l'objet d'une actualisation par les services « entreprises » des succursales de la banque chaque fois que des informations nouvelles significatives sont portées à leur connaissance.

La cotation Banque de France a une quadruple utilité :

- politique monétaire : elle permet à la Banque d'évaluer la qualité des garanties apportées par les établissements de crédit lors des opérations de refinancement menées dans le cadre de l'Eurosystème ;
- contrôle prudentiel : elle permet au superviseur bancaire d'évaluer la qualité du portefeuille de crédits détenu par un établissement bancaire ;
- risque client : la cotation est mise à disposition des établissements de crédit via le Fichier Bancaire des Entreprises (FIBEN). Elle est couverte par le secret professionnel et les établissements de crédit ne peuvent ni la diffuser ni la transmettre aux agences de renseignements. Elle constitue pour le système bancaire une source d'information sur le risque client ;
- information financière des entreprises : la cotation est systématiquement communiquée au dirigeant. C'est l'occasion d'attirer son attention sur l'importance des facteurs financiers pour assurer la pérennité et le développement de l'entreprise.

Pour répondre aux besoins de ses partenaires et améliorer la qualification du risque, la Banque de France a procédé à une adaptation de son échelle de cotation. Ce nouveau dispositif de cotation est mis à la disposition de la profession bancaire depuis avril 2004. La nouvelle échelle de cotation comporte désormais 13 niveaux au lieu de 5 auparavant. Pour les entreprises analysées au vu d'une documentation comptable ce sont 11 cotes de crédit disponibles au lieu de 4.

La « **cotation Banque de France** » est composée de deux éléments :

- une cote d'activité qui traduit le niveau du chiffre d'affaires de l'entreprise. Cette cote est représentée par une lettre : de A à H, J, N ou X ;
- une cote de crédit qui reflète l'appréciation globale de la Banque de France sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers.

**Présentation synthétique** des cotes de crédit :

| Cotes de Crédit | La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers est :  |
|-----------------|---|
| 3++             | <b>excellente,</b>  |
| 3+              | <b>très forte,</b>  |
| 3               | <b>forte,</b>   |
| 4+              | <b>assez forte,</b>   |
| 4               | <b>acceptable,</b>  |
| 5+              | <b>assez faible,</b>  |
| 5               | <b>faible,</b>  |
| 6               | <b>très faible,</b>   |
| 7               | nécessite une <b>attention particulière</b> (au moins un incident de paiement). Cette cotation est attribuée exclusivement aux entreprises pour lesquelles la Banque de France ne dispose <b>pas d'une documentation comptable récente,</b> |
| 8               | <b>menacée,</b> compte tenu des incidents de paiement déclarés,   |
| 9               | <b>compromise,</b> les incidents de paiements déclarés dénotant une trésorerie obérée,  |
| P               | l'entreprise fait l'objet d'une <b>procédure judiciaire,</b>  |
| 0               | <b>aucune</b> information défavorable et <b>absence</b> de documentation comptable récente.   |

Dans le cadre de la prestation ACSEL, pour faciliter la lisibilité de l'analyse effectuée au niveau du territoire ou des secteurs d'activité et dans un souci de correspondre davantage à une étude macro-économique, un regroupement des cotations a été opéré en « Segments de Cotation » :

| Cotes de Crédit | Segments de Cotation |
|-----------------|----------------------|
| 3++ / 3+ / 3    | 3                    |
| 4+ / 4          | 4                    |
| 5+ / 5          | 5                    |
| 6 / 8 / 9 / P   | 6                    |

## Annexe 3 : Méthode de calcul des indicateurs

### Marge commerciale

- Ventes de marchandises
- achats de marchandises
- variation des stocks de marchandises

### Valeur ajoutée

- Chiffre d'affaires net
- + production stockée
- + production immobilisée
- achats de marchandises
- variation des stocks de marchandises
- achats de matières premières et autres approvisionnements
- variation des stocks de matières premières et d'approvisionnements
- autres achats et charges externes

### Charges de Personnel

- Salaires et traitements
- + charges sociales

### Excédent brut d'exploitation

- Valeur ajoutée
- + subventions d'exploitation
- impôts, taxes et versements assimilés
- salaires et traitements
- charges sociales

### Résultat courant avant impôts

- Total des produits d'exploitation
- total des charges d'exploitation
- + bénéfices attribués ou pertes transférées
- pertes supportées ou bénéfices transférés
- + total des produits financiers
- total des charges financières.

### Fonds propres nets

- Capitaux propres
- + autres fonds propres
- capital souscrit non appelé
- frais d'établissement
- + provisions pour frais d'établissement
- charges à répartir sur plusieurs exercices
- primes de remboursement des obligations
- écarts de conversion actif
- + écarts de conversion passif
- + provisions pour pertes de change à fin d'exercice.

## Endettement bancaire

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

- + engagements crédit-bail mobilier
- + engagements crédit-bail immobilier
- + effets portés à l'escompte non échus